



Ensemble, franchissons la Porte de la Miséricorde

ANNÉE SAINTE

8 décembre 2015
13 novembre 2016

Jubilé de la Miséricorde

Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux Lc 6, 36

Le pape François souhaite que « la célébration de l'Année Sainte soit pour tous les croyants un véritable moment de rencontre avec la miséricorde de Dieu. Je désire en effet que le Jubilé soit une expérience vivante de la proximité du Père, permettant presque de toucher du doigt sa tendresse, afin que la foi de chaque croyant se renforce et que le témoignage devienne ainsi toujours plus efficace. »



Cette Année Sainte, dans notre diocèse, nous permettra :

- de redécouvrir et rendre féconde la miséricorde de Dieu,
- de vivre et de témoigner au monde cette miséricorde infinie,
- et d'être disciple missionnaire à l'image du Christ, doux et humble de cœur.

OUVERTURE DE LA PORTE SAINTE pour le lancement de l'Année Sainte

- à la Cathédrale St-Etienne, dimanche 13 décembre, à 16h00
- à la Cathédrale St-Bertrand de Comminges, samedi 19 décembre à 17h30
- à la Basilique Ste-Germaine de Pibrac, dimanche 20 décembre à 10h30

En union avec tous les diocèses de France, nous répondrons à l'invitation du pape François pour franchir la Porte de la Miséricorde, « où quiconque entrera pourra faire l'expérience de l'amour de Dieu qui console, pardonne et donne l'espérance. »

Pour manifester la présence du Christ, visage de la miséricorde du Père, en tous lieux, une Porte sainte mobile nommée : « l'Autre Porte » sera mise à disposition des doyennés début janvier : soit pour une célébration d'entrée dans l'Année Sainte en invitant un large public « sans exclusion personne » nous demande le pape François, soit pour permettre aux personnes qui ne peuvent se déplacer de vivre ce moment à proximité de leur lieu de vie.

Un Jubilé, un temps de grâce et de renouveau



Le Jubilé trouve son origine dans une fête du peuple hébreu qui commémorait sa libération de l'exil à Babylone ; annoncée au son du « yôbel » (corne de bélier qui a donné le mot jubilé) Dans l'Évangile de Luc 4,16-21 Jésus se présente comme celui qui amène à son accomplissement ce Jubilé. Inaugurée par le pape Boniface VIII en 1300, l'Église catholique perpétue la tradition du Jubilé, de manière ordinaire, tous les 25 ans. Le Jubilé peut être « extraordinaire » à l'occasion d'un évènement majeur pour l'Église, comme c'est le cas pour le Jubilé annoncé par le pape François. L'Église invite chaque croyant à vivre une démarche spirituelle de pardon et de réconciliation, en actes et en paroles.

C'est l'année de la rémission des péchés et des peines pour les péchés, de la réconciliation entre les adversaires, de la conversion et de la pénitence sacramentelle, en conséquence, de la solidarité, de l'espérance, de la justice, de l'engagement au service de Dieu dans la joie et dans la paix avec ses frères.

Proclamer une Année Sainte de la Miséricorde

renforce cette dimension, comme pour insister sur le cœur de la démarche pénitentielle. À l'occasion du Jubilé, l'Église peut accorder l'Indulgence de Dieu à eux qui entreprennent la démarche suivante :

- accomplir un bref pèlerinage vers la Porte Sainte,
- participer à une réflexion sur la miséricorde pour introduire le Sacrement de la Réconciliation et la célébration de la sainte Eucharistie,
- accompagner ces célébrations par la profession de foi et par la prière pour le pape et pour les intentions de prière qu'il donne pour le bien de l'Église et du monde entier.
- mettre en pratique les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles

Le pape François précise ce qu'est l'Indulgence de Dieu : « Dieu est toujours prêt au pardon et ne se lasse jamais de l'offrir de façon toujours nouvelle et inattendue... Dans le sacrement de la Réconciliation, Dieu pardonne les péchés, et ils sont réellement effacés, cependant que demeure l'empreinte négative des péchés dans nos comportements et nos pensées. La miséricorde de Dieu est cependant plus forte que ceci. Elle devient indulgence du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers l'Épouse du Christ (l'Église), et le libère de tout ce qui reste des conséquences du péché, lui donnant d'agir avec charité, de grandir dans l'amour plutôt que de retomber dans le péché. » MV n°22.

La miséricorde

Mgr Le Gall définit la miséricorde : « *C'est le cœur qui se penche sur la misère* ».

Le mot miséricorde vient de l'assemblage de 2 mots latins : *misereri* = **avoir pitié** et *cordis* = **le cœur** pour dire une sensibilité à la misère et à la souffrance de l'autre.

La miséricorde, « *C'est le cœur battant de l'Évangile.* » « *La mission que le Christ a reçue de son Père, est de révéler le mystère de l'amour divin dans sa plénitude* ». « **Jésus est le visage de la miséricorde du Père** ». Les gestes et les paroles de Jésus-Christ envers les malades, les malheureux, les exclus, les pécheurs, en témoignent. « *C'est le chemin qui unit Dieu et l'homme pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de notre péché* » et « *Le Seigneur Jésus nous montre les étapes du pèlerinage* » : ne jugez pas... ne condamnez pas..., pardonnez et donnez... « *Dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ, Dieu rend manifeste cet amour jusqu'à détruire le péché des hommes.* »

Vivre la Miséricorde en actes et en paroles

En cette Année Sainte, voici ce que nous demande le pape François : « *Nous sommes invités à vivre de miséricorde parce qu'il nous a d'abord été fait miséricorde. Le pardon est le moyen déposé dans nos mains fragiles pour atteindre la paix du cœur.* » « *Comme le Père aime, ainsi aiment les enfants. Comme il est miséricordieux, ainsi sommes-nous appelés à être miséricordieux les uns envers les autres* ». « *C'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie.* »

Le pape invite les croyants à redécouvrir et à vivre **les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles**, pour « *réveiller nos consciences* » et « *pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile* ».

Les œuvres de miséricorde corporelles sont reprises et explicitées par Jésus dans l'Évangile de Matthieu 25, 34-40. Le pape François les énumère : « *donner à manger aux affamés, donner à boire à eux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts* ».

Celles de miséricorde spirituelles sont : « *Conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier dieu pour les vivants et pour les morts* » MV n° 15.

Pour une lecture priante voici quelques textes bibliques cités par François dans la Bulle d'annonce de l'Année Sainte :

- Luc 15 : Paraboles de la brebis, de la pièce d'argent, du Fils prodigue
- Mt 9, 9-13 : la vocation de Matthieu, Mt 18, 21-35 : Le pardon, Mt 15,32-39 : la multiplication des pains....

Dès janvier 2016, des jubilés particuliers en diocèse ou des temps forts en doyenné seront proposés pour vivre l'Année Sainte. Voici quelques dates à retenir.

LE TEMPS DU CARÊME - Un temps fort pour célébrer et expérimenter la miséricorde de Dieu

EN DOYENNÉ

- « **24 heures pour le Seigneur** » 4 et 5 mars
- **Vivre « Autrement » un dimanche de la Miséricorde**, l'un des 5 dimanches du Carême

EN DIOCÈSE

- **Célébration œcuménique** du vendredi Saint 25 mars à 12h00
- **Chemin de croix animé par le Quart-Monde** 25 mars à 15h à la Cathédrale St-Etienne

JUBILÉS PARTICULIERS

- **Jubilé de la vie consacrée - veillée de prière** 30 janvier à 20h30-Cathédrale St-Etienne
- **Jubilé des ministres ordonnés** 21 mars - Lundi saint
- **Dimanche de la divine miséricorde** 3 avril - en paroisse ou jubilé particulier
- **Jubilé des malades et des personnes en situation de handicap**
15 juin 2016- Fête de Sainte Germaine
- **Jubilé des catéchètes** 25 septembre 2016

PÈLERINAGES POUR L'ANNÉE SAINTE

- **Pèlerinage diocésain à Rome** : 22-27 mai 2016
- **Journée diocésaine de pèlerinage à Lourdes** : Vendredi 26 août 2016

CLÔTURE DE L'ANNÉE SAINTE

- **Célébration à la Cathédrale St-Etienne** Dimanche 13 novembre

Pour tous renseignements :

- Sur le site Internet du diocèse : <http://toulouse.catholique.fr/diocese>
- Une messagerie : misericorde31@diocese-toulouse.org

